

Carcès

PLU

Mise à jour n°1



Élaboration du PLU approuvée le 26/01/2011

Déclaration de Projet n°1 approuvée le 20/04/2014

Modification n°1 de Droit Commun approuvée le 07/02/2017

Modification n°2 de Droit Commun approuvée le 09/10/2024

PLU mis à jour par arrêté municipal du 04/11/2025

PLU

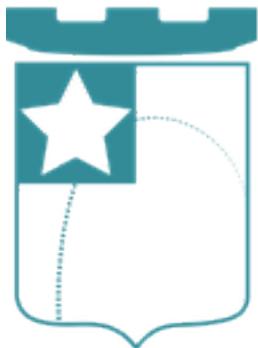
Mise à jour n°1

Pièces modifiées :

6.1 Liste des Servitudes d'Utilité Publique

6.2 Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Liste des Servitudes d'Utilité Publique



Carcès
PLU



Élaboration du PLU approuvée le 26/01/2011

Déclaration de Projet n°1 approuvée le 20/04/2014

Modification n°1 de Droit Commun approuvée le 07/02/2017

Modification n°2 de Droit Commun approuvée le 09/10/2024

PLU mis à jour par arrêté municipal du 04/11/2025

AR Prefecture

083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
Reçu le 26/11/2025

Commune
CARCES

83032

Liste des servitudes d'utilité publique



PRÉFET DU VAR



AR Prefecture

REPUBLIC FRANCAISE
083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
PREFECTURE DU VAR
Reçu le 26/11/2025

A5 Servitude relative aux canalisations publiques d'eau et d'assainissement

Articles L. 152-1 & L. 152-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - b - 1)

Canalisations publiques du réseau de distribution d'eau potable et d'assainissement

Services communaux

Agence Régionale de Santé - Direction Territoriale du Var - Centre Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Non renseigné

A9 Zone agricole protégée

Article L 112-2 du code rural et de la pêche maritime (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - e - 1)

Arrêté préfectoral classant la Zone Agricole Protégée (ZAP) sur la commune de Carcès à partir du 7 août 2025. Classement d'une zone agricole protégée (ZAP) sur la commune de Carcès. Considérant que la création de cette zone agricole protégée présente un intérêt général en raison du caractère de sa zone ainsi que de sa position géographique et répond l'objectif de sauvegarder et développer l'activité agricole de la commune.

Direction Départementale des Territoires et de la Mer - 244 avenue de l'Infanterie de Marine - B.P. 501 - 83041 Toulon cedex 9

Services communaux Mairie de Carcès

Acte : Arrêté préfectoral 07/08/2025

AC1 Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques

Articles L. 621-1 et suivants, L. 642-9 et L. 621-30 L. 621-3 du code du patrimoine (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - B - a)

Monuments historique inscrit : Chapelle Notre Dame de Caramy

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Var - 449 Avenue de la Mitre - 83000 Toulon

Acte : Arrêté préfectoral 02/12/1988



AR Prefecture

REPUBLIC FRANCAISE
083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
PREFECTURE DU VAR
Reçu le 26/11/2025

AS1 Plan de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à la collectivité humaine

Articles L. 1321-2, L. 1321-2-1 et R. 1321-6 et suivants du code de la santé publique (eaux potables) - articles L 1322-3 à 1322-13 et R. 1322-17 et suivants du code de la santé publique (eaux minérales) - (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme I - A - c - 2 & 3)

Plans de protection du forage de Pifama 2

Agence Régionale de Santé - Direction Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Arrêté préfectoral 10/12/2014

Plans de protection de la retenue de Carcès, de la fontaine d'Ajond et de la prise sur Issole

Agence Régionale de Santé - Direction Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Arrêté préfectoral 03/07/1992

Plan de protection Source de Tasseau

Agence Régionale de Santé - Direction Territoriale du Var - Cité Sanitaire - avenue Lazare Carnot - 83076 Toulon cedex

Acte : Arrêté préfectoral 11/06/1975



AR Prefecture

REPUBLIC FRANCAISE
083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
PREFECTURE DU VAR
Reçu le 26/11/2025

I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz

Articles L. 555-16, R. 555-30 et R. 555-31 du code de l'environnement, L. 101-2, L. 132-1, L. 132-2, L. 151-1, du code de l'urbanisme, R. 122-22 et R. 123.46 du code de la construction et de l'habitation.

Zones d'effets autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - SPR & SECAB - 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille cedex 3

GRTgaz - DO - PERM - Equipe travaux tiers & urbanisme - 10 Rue Pierre Sémard - CS 50329 - 69363 LYON CEDEX 07 (Tél. : 04.78.65.59.59)

Acte : Arrêté préfectoral 28/12/2017



AR Prefecture

REPUBLIC FRANCAISE
083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
PREFECTURE DU VAR
Reçu le 26/11/2025

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Articles L. 555-16 et L. 555-27 L. 555-29 du code de l'environnement et articles L. 433-5 L. 433-11 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - C - a)

Canalisation de transport de gaz Art. re de Provence DN 400 (Anciennement Art. re Provence-Côte d'Azur DN 400)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - SPR & SECAB - 16, rue Zattara - CS 70248 - 13331 Marseille
cedex 3

GRTgaz - DO - PERM - Équipe travaux tiers & urbanisme - 10 Rue Pierre Sémard - CS 50329
- 69363 LYON CEDEX 07 (Tél. : 04.78.65.59.59)

Acte : Non renseigné

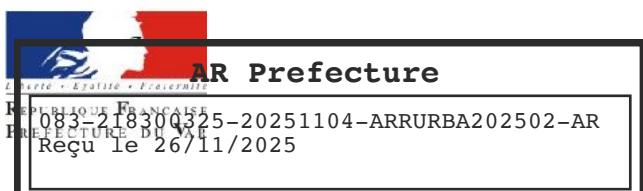
Servitude de passage du pipeline La M de - Puget/Argens.

Arrêté définitif du tronçon de la branche B6, suite à la réalisation en 2021 de la deviation de la canalisation de transport d'hydrocarbures B6. (modification du tracé de la traversée de la rivière Argens)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur - Service prévention des risques - 16, rue Zattara - CS 70248 -
13331 Marseille cedex 3

Acte : Décret 14/02/1992

Acte : Arrêté préfectoral 25/01/2023



14 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

Articles L. 323-3 L. 323-10 du code de l'énergie (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - A - a)

Ligne aérienne 63 kV : CABASSE - ENTRAIGUES

RTE (Réseau Transport d'Électricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière Saint-Isidore - BP 3247 - 06205 NICE cedex 3

Acte : Non renseign

Ligne aérienne 63 kV : CABASSE - VINS

RTE (Réseau Transport d'Électricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière Saint-Isidore - BP 3247 - 06205 NICE cedex 3

Acte : Non renseign

Liaison aérienne 63 kV : SALERNES - VINS

RTE (Réseau Transport d'Électricité) - Groupe maintenance réseau Côte d'Azur - Lingostière Saint-Isidore - BP 3247 - 06205 NICE cedex 3

Acte : Non renseign

Réseaux de distribution publique M.T. et B.T.

ERDF ARE PACA Est - Avenue Edith Cavell - 83418 HYERES
ERDF ARE PACA Ouest - Chemin Saint Pierre - 13722 MARIGNANE
Acte : Non renseign

Int1 Servitude instituée au voisinage des cimetières

Article L. 2223-5 du code général des collectivités territoriales (annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme IV - A - a)

Cimetière communal de Carcès

Services communaux Mairie de Carcès

Acte : Non renseign



AR Prefecture

REPUBLIC FRANCAISE
083-218300325-20251104-ARRURBA202502-AR
PREFECTURE DU VAR
Reçu le 26/11/2025

T7 Servitude tables l'ext rieur des zones de d gagement

Article L. 6352-1 du code des transports (Annexe aux articles R 151-51 et R 161-8 du code de l'urbanisme II - D - e - 4)

L'ensemble du territoire national est couvert par la servitude T7 l'exception des zones couvertes par la servitude T5

Direction Générale de l'Aviation Civile / Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Sud-Est, 1 rue Vincent Auriol - CS 90890, 13627 AIX-EN-PROVENCE CEDEX
courriel : snia-bgd-aix-bf@aviation-civile.gouv.fr

Acte : Arrêté ministériel 25/07/1990



Mise à jour n°1 du PLU



Élaboration du PLU approuvée le 26/01/2011
Déclaration de Projet n°1 approuvée le 20/04/2014
Modification n°1 de Droit Commun approuvée le 07/02/2017
Modification n°2 de Droit Commun approuvée le 09/10/2024

PLU mis à jour par arrêté municipal du 04/11/2025

begeat
AMÉNAGEMENT URBAIN
DÉVELOPPEMENT DURABLE
PRÉSAGE
www.begeat.fr
Tél. 04 94 58 17
Email : contact@begeat.fr

